Judo Club Chabeuil

Dojo Georges Roux
Allée des Eglantiers 26120 CHABEUIL
Email : judo.chabeuil@laposte.net
Affiliation FFJDA N° CLDA1300

42ème CHALLENGE GEORGES ROUX
Challenge du 50ème Anniversaire du Judo Club Chabeuil

Le Judo Club de Chabeuil sera heureux de vous accueillir le **DIMANCHE 21 janvier 2024**

Lieu : **Gymnase municipal – rue des Ecoles – 26120 Chabeuil** (accès fléché) .

Le Challenge Georges Roux sera précédé par une animation pour les catégories Eveil, Mini-poussins(es) et Poussins(es).
Le Challenge concerne les benjamins(es)

Inscriptions :

9h00 – 9h30	Eveil (2018-2019) : ateliers pédagogiques
10h00 – 10h30	Poussin(e)s (2014-2015) : échauffement collectif + combats
13h30 – 14h00	Mini-poussin(e)s (2016-2017) : ateliers pédagogiques dont un atelier randori
15h30 – 16h00	Benjamin(e)s (2012-2013) : échauffement collectif + compétition en poules

Engagements :

Les clubs sont invités à inscrire leurs participants en renvoyant le fichier joint le 15/01/2024 au plus tard (Utiliser le fichier joint !)
A l'occasion du 50ème anniversaire du Judo Club Chabeuil, les inscriptions sont gratuites, mais en contrepartie les clubs sont invités à mettre à disposition des arbitres et/ou des commissaires sportifs pour la catégorie Benjamins. Ça sera le cadeau d'anniversaire offert au club.

Les poids des poussins et des benjamins seront contrôlés à l'inscription afin de constituer des poules équilibrées, autant que faire se peut.
******Si le fichier des inscriptions est rempli avec honnêteté et sincérité (les poids notamment), nous gagnerons du temps******

Aucun judoka ne pourra participer à l'animation sans la présence d'un responsable de son club qui devra veiller au bon comportement de ses élèves tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des salles et se conformer au règlement local.

La collaboration des clubs participants en mettant à disposition arbitres et commissaires sportifs contribuera au bon déroulement de la manifestation, ainsi que l'aide à la composition des poules. Le repas sera offert à ceux d'entre eux qui resteront pendant la pause méridienne (12h-13h30).

Benjamins concourant pour le Challenge :
Le responsable du club (dirigeant ou professeur) certifie que leurs engagés sont en règle avec la Fédération : Passeport sportif à jour et/ou licence de la saison en cours, aptes à la pratique du judo, y compris en compétition.
Ceinture blanche acceptée si le professeur valide la participation de son élève.

Règles d'arbitrage :

Conformes aux règles préconisées par la Commission Nationale d'Arbitrage pour ce qui concerne les animations « benjamins ».
Voir règlement d'arbitrage en annexe.

Récompenses :

Le Challenge est attribué au club qui aura remporté le plus grand nombre de victoires dans la catégorie benjamins. Le trophée est acquis définitivement lorsque le même club remporte le Challenge trois années consécutivement. Les clubs placés en 2ème et 3ème place seront récompensés.
Les combattants seront récompensés individuellement pour les places de 1 à 3 de leur poule.

Le club dont le nombre de participants sera le plus élevé, en rapport à son effectif global, recevra le **Challenge du nombre**.

Moussa EL BOUKILI
Professeur de Judo

Charles MARTIN
Président du Judo Club Chabeuil

Judo Club Chabeuil

Dojo Georges Roux
Allée des Eglantiers 26120 CHABEUIL
Email : judo.chabeuil@laposte.net
Affiliation FFJDA N° CLDA1300

42ème CHALLENGE GEORGES ROUX
Challenge du 50ème Anniversaire du Judo Club Chabeuil

1) Règlement d'arbitrage catégorie "benjamins »-«benjamines»

Durée des combats : 2 minutes
Immobilisations : de 10 à 19 secondes = waza ari
20 secondes = ippon
Comptabilisation des "kinza" pour aider à la décision de victoire en cas d'égalité de points et "golden-score" (1 mn Ne-Waza) si égalité parfaite. Le combat démarre à distance et passe par la garde fondamentale,
La saisie est autorisée entre la ligne d'épaules et la ceinture,
L'attaque peut se faire des deux côtés (manches ou revers).
Technique à une main autorisée et repositionnement classique en cas d'échec. Cette forme de saisie unilatérale est interdite

Précisions :

- Contres : les contres démarrant debout sont autorisés (exemple : ko soto gake finissant en tani otoshi …).
- Sutemi, makikomi et attaques directes à genoux : non autorisés.
- Hon gesa gatame : éviter les contraines cervicales. L'arbitre utilise si nécessaire "sonomama/yoshi" pour repositionner en kuzure gesa gatame ou main sur la cuisse.

2) Règlement d'arbitrage catégorie "poussins(es)"

Début : Garde installée
Durée des combats : 1 minute 30
Immobilisations : de 10 à 19 secondes = waza ari
20 secondes = ippon
Comptabilisation des "kinza" pour aider à la décision de victoire en cas d'égalité de points et "goldenscore" (1 mn Ne-Waza) si égalité parfaite.
Suite : id° benjamins